

elle a joué depuis un rôle de plus en plus important en procurant de l'aide financière et des conseils de nature économique aux pays moins développés. Elle est actuellement la principale source d'aide multilatérale au développement. Au 31 décembre 1974, elle avait consenti des prêts d'une valeur totale de É\$24,500 millions à 94 de ses 125 pays membres en Amérique centrale, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes, en Océanie, en Asie, en Afrique et dans le Sud de l'Europe.

Les ressources auxquelles puise la BIRD pour faire des prêts sont: la portion de son capital souscrit qui est versée par les gouvernements et dont elle peut disposer librement (environ É\$3,082 millions), les gains non répartis provenant de ses activités (É\$1,900 millions), et les fonds provenant de la vente d'obligations aux banques centrales, aux organismes gouvernementaux et sur les marchés de capitaux privés. En vendant à d'autres investisseurs des obligations ou des prêts qu'elle détient, la BIRD grossit son capital. Au 31 décembre 1974, elle avait des emprunts à rembourser d'une valeur de É\$10,863 millions en devises diverses. Sa politique est de maintenir ses taux d'intérêt aussi bas que possible sans toutefois nuire à son pouvoir d'emprunt. Le taux actuel sur les prêts est de 8.5% et l'échéance varie habituellement entre 15 et 30 ans. En 1974, le montant des prêts qu'elle a consentis était de l'ordre de É\$3,590.5 millions.

La plupart des prêts accordés par la Banque mondiale servent au financement de projets d'infrastructure (routes, chemins de fer, ports, installations de production et de transport d'électricité), qui sont à la base de l'économie d'un pays, mais qui n'attirent pas en général les investissements privés. La BIRD s'est toutefois intéressée de plus en plus à d'autres secteurs comme l'agriculture, l'aménagement rural, les télécommunications, l'éducation, l'approvisionnement en eau et les systèmes d'égouts.

La souscription du Canada à la Banque mondiale équivaut à 1,022.5 millions en dollars courants ÉU sur un total de É\$30,821 millions pour l'ensemble des pays membres. Cependant, 10% seulement de chaque souscription est versée et le reste sert de garantie contre laquelle la Banque mondiale peut vendre ses propres obligations sur les marchés mondiaux de capitaux. Ainsi, la part de la souscription canadienne effectivement versée s'élève à É\$102.2 millions. Au cours des années, la BIRD a lancé sur le marché privé canadien neuf émissions d'obligations d'une valeur totale de \$212 millions, dont environ \$152 millions sont encore en circulation. Aucune émission n'a été lancée sur le marché canadien en 1974.

La Banque du Canada achète des portions des émissions d'obligations remboursables sur une période de deux ans que la BIRD offre depuis un certain nombre d'années aux banques centrales et à d'autres organismes gouvernementaux. Deux émissions de ce genre ont été offertes en 1974 à des taux d'intérêt de 6.9% et 9.0% respectivement; la Banque du Canada en a acheté pour \$25.0 millions à 6.9% et pour \$8.0 millions à 9.0%. Le Canada détient actuellement de ces obligations pour une valeur de \$58 millions.

L'Association internationale de développement (AID), affiliée à la BIRD, a été créée en 1960. Ses ressources proviennent principalement des gouvernements sous la forme d'avances nettes d'intérêts, ce qui lui permet de consentir des prêts à des conditions très libérales (0% et remboursement sur 50 ans). L'AID accorde des prêts aux pays membres dont le revenu annuel par habitant est inférieur à \$375 par an; au 30 juin 1974, elle avait accordé à 63 de ses 114 pays membres des prêts d'une valeur de É\$1,095 millions.

Comme l'AID ne peut emprunter sur les marchés financiers mondiaux, ses ressources doivent être renouvelées régulièrement par ses pays membres après plusieurs années. La Quatrième Reconstitution des ressources de l'AID, qui procurera \$4.5 milliards sur une période de quatre ans, a débuté le 17 janvier 1975; à cette date, on avait déjà reçu des pays membres des avis finals de contributions pour une valeur totale de \$3.5 milliards. La part du Canada sera de \$276 millions en dollars canadiens, payables sur quatre ans. Afin de permettre à l'AID de continuer à consentir des crédits au développement durant la période comprise entre l'épuisement, en juillet 1974, des ressources disponibles de la Troisième Reconstitution et le début de la Quatrième Reconstitution, certains pays donateurs lui ont permis de prendre des engagements à valoir sur le premier et, dans certains cas, sur le second versement annuel de leurs contributions. Le Canada a autorisé un engagement anticipé à valoir sur ses deux premiers versements et a également payé son premier versement avant le début officiel de la Reconstitution.

La Société financière internationale (SFI), affiliée à la BIRD, a été créée en 1956 afin d'aider